

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 36 (1944)  
**Heft:** 9

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 31.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

---

36<sup>me</sup> année

Septembre 1944

N° 9

---

## Les syndiqués et la loi sur la concurrence déloyale.

Par *Charles Wœrler*.

Si la situation des travailleurs est encore peu satisfaisante sur bien des points, cet état de choses n'est-il pas dû en partie au fait que maints des problèmes qui inquiètent les employeurs ne sont pas encore résolus? Une étude attentive de la situation appelle cette conclusion. C'est la raison pour laquelle les syndicats et le mouvement coopératif sont décidés à collaborer aux efforts tentés actuellement pour mettre davantage d'ordre dans les professions.

Le monde ouvrier s'est rendu compte depuis longtemps que si la tentative — grandiose, certes — de libérer l'économie de toute entrave légale ou corporative a eu pour effet un épanouissement prodigieux de l'esprit d'initiative, de la technique, de la production et des richesses, épanouissement qui a permis à l'économie moderne d'assurer l'existence d'une population qui croissait à un rythme rapide, l'expansion chaotique de ces forces a été, en revanche, la cause des luttes les plus âpres non seulement sur le plan national, mais aussi sur le plan international, la cause du choc des nations en lutte pour la conquête des marchés.

La guerre n'est autre chose qu'une manifestation exacerbée de la concurrence déloyale. Il se peut qu'elle soit une affaire pour quelques-uns; pour l'ensemble des nations, elle est un malheur. Les ruines qui s'accumulent en Europe le disent avec une tragique éloquence.

Il y a encore des gens qui trouvent mesquines de telles considérations. Eh quoi! n'est-ce pas un plaisir piquant que de vivre dangereusement? Ah! le piquant plaisir que de tromper autrui, d'augmenter son chiffre d'affaires, fût-ce par des procédés déloyaux à l'égard des consommateurs et des travailleurs!

Les hommes ne sont-ils pas trop souvent aveuglés par le succès, même lorsqu'il est obtenu par les moyens les plus condamnables? Ils ne voient que le succès, mais ils en ignorent les conséquences.